

Séance du Grand Conseil

Mardi 30 mai 2017

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Présentation aux député-e-s du rapport N° 40 de la Cour des comptes de 12h15 à 13h45 à la salle du Bicentenaire

Groupe Economique de 12h15 à 13h45

Nouveaux 1ers Grands Crus Vaudois à 17 heures

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications			
	2.	Dépôts Pétition (17_PET_069) Djossou Cocou Jean-Baptiste, pétition (17_PET_070) Robert George intitulée pour la renaturation du ruisseau Le Flon de Carouge, à Servion. Simple Question : (17_QUE_070) Jean-François Cachin. Résolution : (17_RES_048) Céline Ehrwein Nihan.			
RENV-CE	3.	(17_INT_706) Interpellation Olivier Epars et consort - Ce très vieux serpent de lac va-t-il enfin être euthanasié par le Conseil d'Etat ? (Pas de développement)			
RENV-CE	4.	(17_INT_708) Interpellation Jérôme Christen et consorts - Tous les chemins mènent à Berne, mais les CFF pourraient-ils nous proposer le plus court ? (Pas de développement)			
RENV-CE	5.	(17_INT_707) Interpellation Claudine Wyssa - Des enfants non scolarisés dans le canton de Vaud ? (Développement)			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	6.	<p>(333) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit de 11'798'500 francs pour financer la refonte du système d'information métier de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) par le remplacement d'e*SA et la modernisation du SI métier dans le cadre du programme de Gestion Informatisée Scolaire pour la formation professionnelle (GIS-FP) et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat de la Commission de gestion suite au refus de la seconde réponse à la 2e observation présentée au DFJC dans le cadre du rapport de gestion 2014 et intitulée : collaboration entre la DGEP et la DSI concernant la gestion du dossier informatique des apprentis (15_POS_153) (1er débat)</p> <p>(1er débat) : l'entrée en matière est acceptée à l'unanimité. Art. 1 et 2 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2e débat immédiat est acceptée par 105 oui, 2 non et 7 abstentions (majorité des $\frac{3}{4}$ requise). (2e débat) : art. 1 et 2 acceptés à l'unanimité. Fin du 2e débat.</p> <p>En vote final, le décret est adopté par 121 oui et 2 abstentions (majorité absolue des membres requise). Les conclusions du rapport de la commission sur le rapport du CE au Grand Conseil sur le postulat de la COGES (acceptation du rapport du CE) sont acceptées à l'unanimité</p>	DFJC.	Despot F.	
OA	7.	<p>(345) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de CHF 7'450'000.- destiné à financer la modernisation du système d'information de la Direction générale de la mobilité et des routes (1er débat)</p> <p>(1er débat) : l'entrée en matière est acceptée à l'unanimité. Art. 1 et 2 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2e débat immédiat est acceptée par 115 oui, 4 non et 6 abstentions (majorité des $\frac{3}{4}$ requise). (2e débat) : art. 1 et 2 acceptés. Fin du 2e débat.</p> <p>En vote final, le décret est adopté par 119 oui et 1 abstention (majorité absolue des membres requise).</p>	DIRH.	Despot F.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 30 mai 2017

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-SD	8.	<p>(318) Exposé des motifs et projet de décret portant sur la quatrième adaptation du Plan directeur cantonal et Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les motions - Christelle Luisier Brodard et consorts concernant la mesure A11 du Plan directeur cantonal - nécessité d'une solution plus souple afin de favoriser la création de logements - Catherine Labouchère et consorts concernant le plan directeur cantonal (PDCn) - modification de la mesure A12 et sur les postulats Rémy Jaquier et consorts relatif à la modification de la mesure A11 du Plan directeur cantonal - Jacques Nicolet et consorts - Redonnons vie au coeur de nos villages en densifiant l'habitat dans les volumes construits - Jean-Marc Genton et consorts - Revoir le dimensionnement de la zone de l'habitat traditionnellement dispersé mesure C23 du plan directeur cantonal et Réponses du Conseil d'Etat aux interpellations Jean-Marc Sordet et consorts - Articulation entre la mesure A12 du PDCn et les exigences de déclassement découlant de la LAT - Yes Ravenel - Zones d'utilité publique et compensations - Régis Courdesse et consorts - LAT1 et Bilan des réserves de terrains à bâtir : une pseudo-souplesse basée sur des hypothèses de calculs discutables - Fabienne Freymond Cantone et consorts - Lignes directrices pour le redimensionnement des zones à bâtir : gros problèmes de vue ! - Stéphane Rezso et consorts - La LAT veut-elle vraiment empêcher toute construction partout ? - Jean-François Thuillard - Privilégier le dialogue avec les communes tout en s'opposant à la délivrance de permis de construire : est-ce vraiment compatible ? - Jean-François Thuillard - Qui est compétent pour s'opposer à la délivrance de permis de construire par les communes ? Le département ou le SDT ? Eric Züger et consorts - L'Etat de Vaud fait-il tout ce qui est possible pour assurer le développement urbain vers l'intérieur ? - Valérie Schwaar et consorts - Préservation des surfaces d'assolement (SDA) : Mange selon la hauteur de ton sac ... (1er débat)</p> <p>(1er débat, suite des débats) : Mesure A11, al. 1, amdt com et CE, votés ensemble, sont acceptés par 75 oui et 63 non ; al. 1, amdt Haldy présenté et retiré au profit d'un amdt déposé par le CE auquel M. Haldy se rallie. Un sous- amdt min est retiré en cours de discussion. Un nouveau sous-amdt Ferrari est ensuite également retiré au profit d'un sous-amdt Courdesse inclus dans l'amdt Haldy-CE qui</p>	DTE.	Ravenel Y. (Majorité), Räss E. (Minorité)	06/06/2017

Séance du Grand Conseil

Mardi 30 mai 2017

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
		devient un amdt Haldy-CE-Courdesse. Cet amdt est accepté par 75 oui, 54 non et 7 abstentions. Un second sous-amdt Induni (suppression du terme « notamment ») est refusé par 59 oui, 75 non et 2 abstentions ; al. 2, amdt com accepté; al. 4, amdt com accepté; al. 4, amdt Martin retiré; même al., amdt Dolivo refusé à une large majorité; al. 7, amdt min refusé par 53 oui, 70 non et 2 abstentions ; mesure A11 amendée acceptée sans avis contraires et avec un grand nombre d'abstention. Mesure A12, suppression acceptée à l'unanimité. Ligne d'action A2, correction de plume acceptée tacitement ; amdt com accepté ; 1er amdt min refusé par 47 oui, 72 non et 6 abstentions ; 2ème amdt min (ajout) retiré au profit d'un amdt Gander qui est refusé par 55 oui, 66 non et 6 abstentions ; au vote nominal, le précédent résultat est confirmé par 56 oui, 65 non et 5 abstentions. Fin de séance, reprise des débats lors de la séance de la semaine prochaine.			
RENV-T	9.	(16_INT_589) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Gérard Mojon - La LAT évite le mitage du territoire, pas celui de l'économie	DTE.		06/06/2017
RENV-T	10.	(16_INT_588) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Brigitte Crottaz et consorts - Secret médical et examen d'aptitude à la conduite	DTE		06/06/2017
RENV-T	11.	(17_INT_655) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-François Thuillard - Le SAN et ses cadeaux de début de l'an !	DTE.		06/06/2017
RENV-T	12.	(17_RES_046) Résolution Véronique Hurni et consorts au nom de la Commission des pétitions - Terrain de stationnement pour les gens du voyage indigènes : à quand une action suivie d'effets ? (Développement et mise en discussion avec au moins 20 signatures)			06/06/2017

Séance du Grand Conseil

Mardi 30 mai 2017

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	13.	(17_RES_047) Résolution Marc-Olivier Buffat au nom des groupes PLR, UDC et Vert'libéral et consorts - Fiscalité agricole : de la parole aux actes ! (Développement et mise en discussion avec au moins 20 signatures)			06/06/2017
RENV-T	14.	(330) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Michel Miéville et consorts - Stop aux exportations des déchets de bois usagés	DTE.	Renaud M.	06/06/2017
RENV-T	15.	(16_POS_205) Postulat Fabienne Freymond Cantone et consorts - Chauffage à bois : de l'effet contreproductif de certaines décisions destinées à préserver notre environnement, et de la nécessité d'étudier des mesures correctives	DTE	Thuillard J.F.	06/06/2017
RENV-T	16.	(336) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat de Jean-Michel Dolivo et consorts « Le Revenu déterminant unifié (RDU) répond-il aux objectifs poursuivis par la loi ? » (15_POS_104) et prise de position du Conseil d'Etat sur le rapport d'évaluation de la Loi sur l'harmonisation et la coordination de l'octroi des prestations sociales et d'aide à la formation et au logement cantonales vaudoises (LHPS)	DSAS.	Mojon G.	06/06/2017
RENV-T	17.	(320) Bilan intermédiaire sur le plan stratégique du CHUV 2014-2018	DSAS.	Venizelos V.	06/06/2017
RENV-T	18.	(340) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 29 mai 1985 sur la santé publique – LSP – révision générale - définition de certaines professions et des qualifications exigées par la loi, suite au changement récent intervenu au niveau fédéral et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Claudine Wyssa et consorts demandant une modification de la loi sur la santé publique afin d'ancrer le statut des thérapeutes professionnels indépendants en milieu scolaire (15_POS_139)	DSAS.	Venizelos V.	06/06/2017

Séance du Grand Conseil

Mardi 30 mai 2017

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	19.	(16_INT_636) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Maurice Neyroud et consorts - Les coûts de la santé : des données pour réfléchir à des solutions	DSAS.		06/06/2017
RENV-T	20.	(16_INT_591) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Muriel Thalman - Hôpital de Lavaux - quo vadis ?	DSAS.		06/06/2017

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :